

<b>FICHE DE POSTE À EXIGENCES PARTICULIÈRES</b>		
<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>PEP2024-005-IEM UEEP</b>
	<b>INTITULE DU POSTE</b>	<b>Enseignant en I.E.M (Institut d'éducation motrice) Enseignant en UEEP (unité externalisée pour enfants polyhandicapés)</b>
	<b>PLACE DU POSTE</b>	- Institut d'éducation motrice (IEM) de Saint-Thys, Marseille 13010 - L'UEEP est implantée à l'école primaire Sainte Marthe Audisio, Marseille 13014.
<b>PROFIL DU POSTE</b>	<b>CADRE GENERAL</b>	- Les IEM ont pour vocation la prise en charge d'enfants et d'adolescents souffrant d'un handicap moteur (essentiellement infirmité motrice cérébrale) avec ou sans troubles associés, les EEAP accueillent des enfants et adolescents polyhandicapés. Les élèves de l'IEM Saint-Thys sont majoritairement scolarisés par petits groupes au sein de l'unité d'enseignement. Si les enseignements sont en conformité avec les programmes, les retards dans les apprentissages peuvent être importants. Un partenariat avec des établissements de référence permet des temps de scolarisation en milieu ordinaire pour certains enfants ou adolescents en fonction de leur projet personnalisé de scolarisation et de leur projet personnalisé d'accompagnement. - L'UEEP est un dispositif médico-social accueillant les élèves à l'école.
	<b>FONCTIONS</b>	- Pour l'IEM, l'enseignant intervient dans le cadre du projet de l'unité d'enseignement piloté par la coordonnatrice pédagogique, sous l'autorité fonctionnelle de la directrice de l'IEM et l'autorité pédagogique de l'IEN ASH. - Pour l'UEEP, l'enseignante assure les temps d'enseignement et coordonne l'unité, sous l'autorité fonctionnelle du directeur de l'EMS et l'autorité pédagogique de l'IEN ASH.
	<b>MISSIONS</b>	L'enseignant : - est membre à part entière de l'équipe pluridisciplinaire de la structure (pédopsychiatres, psychologues, éducateurs, etc.) et participe aux réunions institutionnelles de synthèse, de fonctionnement ou de formation, - construit et coordonne les projets des élèves, au sein de l'unité d'enseignement ou avec les classes de référence, - assure une mission d'enseignement auprès des élèves au sein de l'UE qui peut être interne à l'établissement ou externalisée dans une école ou un collège en fonction de l'âge des élèves, - formalise après évaluation une pédagogie adaptée et des parcours individualisés, - le cas échéant, accompagne la scolarisation en milieu ordinaire, en apportant aux enseignants les démarches et les outils adaptés aux besoins des enfants et des adolescents.
	<b>COMPETENCES</b>	- Travailler en équipe, - posséder une expérience d'enseignement avec des enfants à besoins éducatifs particuliers, - mettre en œuvre des modalités et des outils d'évaluation et/ou d'observations adaptées, - mettre en œuvre des modalités de travail adaptées aux spécificités de chaque enfant.
	<b>DIPLÔMES ET EXPÉRIENCE</b>	Être titulaire du CAPPEI ou équivalent.
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>NOMINATION</b>	Obtention du poste au barème après avis favorable de la commission d'entretiens.
	<b>REGIME HORAIRE</b>	24 heures devant élèves + 108 heures annualisées de réunions, coordination et synthèse. L'organisation du service peut différer de celle des établissements scolaires.
	<b>MODALITES DE CANDIDATURE</b>	Les enseignants candidatent exclusivement par l'application COLIBRIS.
	<b>CONTACT</b>	Les modalités sont explicitées sur la circulaire publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches du Rhône du 16/02/2024 IEN ASH responsable du dossier : Mme Attila, IEN ASH Ouest <a href="mailto:ce.0134012r@ac-aix-marseille.fr">ce.0134012r@ac-aix-marseille.fr</a> 04 88 49 10 81